

Communiqué de presse

Campagne contre le littering : "Merci de garder Morges propre !"

Morges, le 23 avril 2019. Le littering n'est pas une fatalité. La Ville de Morges lance une campagne positive pour inciter les citoyennes et les citoyens à jeter leurs déchets aux endroits prévus à cet effet. Intitulée « Merci de garder Morges propre », elle se déploiera dès le 28 avril sur des affiches, les poubelles et les véhicules communaux. Diverses actions sont également prévues tout au long de l'année, notamment auprès des écoles.

Parallèlement à la mise en œuvre de la LAOC (Loi cantonale sur les amendes d'ordres) dans notre Commune, qui permet de verbaliser sur le champ par une amende d'ordre d'un montant maximum de CHF 300.00 une personne qui abandonne ou qui jette par terre des déchets, la campagne de communication "MERCI de garder Morges propre !" va être déployée dès fin avril 2019. Cette action, organisée par les Services de la Ville, se veut avant tout positive et non-moralisatrice. Elle a pour but de faire changer les comportements qui ont pour conséquence le littering ou le jeté sauvage de déchets.

Sensibiliser avant de sévir

Pourquoi trouvons-nous encore des déchets à même le sol, alors qu'ils peuvent être mis directement dans les nombreuses poubelles qui sont à disposition dans la Ville ? Ce constat découle-t-il d'actes d'incivilité ou est-ce de la simple négligence ? Jeter son mégot dans la rue ou laisser une canette de boisson sur un banc public sont pour certains des actes anodins. Alors ces gestes, outre le fait qu'ils nuisent fortement à l'image de notre Ville et au sentiment de bien-être, sont passibles de sanctions pécuniaires allant jusqu'à plusieurs centaines de francs.

Ainsi, l'approche de la campagne de communication "Merci de garder Morges propre !" est avant tout un clin d'œil aux personnes qui sont les auteurs de ce genre de comportement en les sensibilisant par le fait que celui-ci a des conséquences sur la qualité de vie de la population. Toutefois, la campagne met également en garde les récalcitrants au risque d'amende.

"Merci de garder Morges propre !" se déroulera jusqu'à la fin de l'année et sera rythmée par plusieurs étapes dont la phase initiale sera une campagne d'affichage couplée à la pose d'une signalétique intuitive notamment sur le mobilier urbain et les véhicules communaux.

Par la suite, des actions directes de sensibilisation au littering seront organisées auprès des nombreux usagers de l'espace public, dont notamment le long des quais. D'autres interventions sont prévues auprès des diverses écoles, ainsi que d'autres acteurs comme par exemple les commerces de vente de nourriture à l'emporter. En outre, une action de mise en valeur du paysage morgien sera mise sur pied en septembre sous forme d'une exposition de photos installée le long des quais. Le but de cette démarche est d'interpeler les passant-e-s sur la beauté de la Ville et qu'il est important de la "garder propre !"

Donc merci à toutes et tous car Morges en vaut la peine, gardons-la propre !

La Municipalité

Morges, le 10 avril 2019

Annexes :

- Visuels divers (Affiches & smiley)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Jean-Jacques Aubert, Municipal du dicastère Infrastructure et gestion urbaine +41 (0) 78 628 87 51

M. Alain Jaccard, chef de service Infrastructures et gestion urbaine, +41 (0) 79 232 24 36

M. Eric Hostettler responsable office Propreté urbaine, +41 (0)79 471 36 61



merci
de garder Morges propre

31.03.2019 / 06h12

Les Quais

Plus de 200 poubelles et
25 ecopoints à votre disposition,
évitez l'amende!



02.04.2019 / 13h25

Grand'Rue



Plus de 200 poubelles
à votre disposition,
évitez l'amende!



26.03.2019 / 08h12

Ecopoint de la Vogéaz



Plus de 25 ecopoints
à votre disposition,
évitez l'amende!

merci

de garder Morges propre





meRC

de garder Morges propre